

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOIRET
VILLE DE MARDIÉ

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 SEPTEMBRE 2023**

Nombre de membres :

En exercice : 23
Présents : 17
Votants : 23

Affiché et publié le :

14 septembre 2023

Délibération n°**2023-056** examinée le 13/09/2023 – Commissions communales - modifications –
Approuvée à l'unanimité

Délibération n°**2023-057** examinée le 13/09/2023 – Groupement de commande – Approuvée à
l'unanimité

Délibération n°**2023-058** examinée le 13/09/2023 – Restitution des compétences facultatives du Parc
Floral – Approuvée à l'unanimité avec 4 abstentions (Jacques THOMAS, Isabelle GUILBERT, Jérôme
CHANCOLON, Dorothée BRINON

Délibération n°**2023-059** examinée le 13/09/2023 – Désignation d'un référent déontologue –
Approuvée à l'unanimité

Délibération n°**2023-060** examinée le 13/09/2023 – Extension ACM – LOT 1 Fondation - Gros Œuvres –
Approuvée à l'unanimité

Délibération n°**2023-061** examinée le 13/09/2023 – Extension ACM – LOT 2 Charpente - Bardage –
Approuvée à l'unanimité

Délibération n°**2023-062** examinée le 13/09/2023 – Extension ACM – LOT 3 Couverture Zinc - Etanchéité
– Approuvée à l'unanimité

Délibération n°**2023-063** examinée le 13/09/2023 – Extension ACM – LOT 4 Isolation Extérieure –
Approuvée à l'unanimité

Délibération n°**2023-064** examinée le 13/09/2023 – Extension ACM – LOT 5 Menuiserie Extérieure –
Approuvée à l'unanimité

Liste des délibérations - Conseil Municipal du 13/09/2023

Délibération n°2023-065 examinée le 13/09/2023 – Extension ACM – LOT 6 Cloison – Doublage – Faux Plafonds – Approuvée à l'unanimité

Délibération n°2023-066 examinée le 13/09/2023 – Extension ACM – LOT 7 Menuiserie Intérieures – Approuvée à l'unanimité

Délibération n°2023-067 examinée le 13/09/2023 – Extension ACM – LOT 8 Sols Durs - Faïences – Approuvée à l'unanimité

Délibération n°2023-068 examinée le 13/09/2023 – Extension ACM – LOT 9 Sols Souples - Peintures – Approuvée à l'unanimité

Délibération n°2023-069 examinée le 13/09/2023 – Extension ACM – LOT 10 Chauffage – Ventilation - Plomberie – Approuvée à l'unanimité

Délibération n°2023-070 examinée le 13/09/2023 – Extension ACM – LOT 11 Électricité Courants Forts – Courants Faibles – Approuvée à l'unanimité

Délibération n°2023-071 examinée le 13/09/2023 – Extension ACM – LOT 12 Terrassement - VRD – Approuvée à l'unanimité

Délibération n°2023-072 examinée le 13/09/2023 – Extension ACM – LOT 13 Mur Mobile – Approuvée à l'unanimité

Le Maire,
Clémentine CAILLETEAU-CRUCY



Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre les présentes délibérations pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité

- date de sa publication et/ou de sa notification

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>